« Comprendre les inégalités »
Journée de formation de l'Observatoire des inégalités *
13 mai 2014 à Paris (7e).

- Lieu : siège de Futuribles, 47 rue de Babylone Paris 75007 (au fond de la cour, 2e étage).

- Prix (hors frais d'hébergement et de déplacement) :
550 euros TTC (entreprises et institutions)
400 euros TTC (particuliers et associations).
Ces tarifs incluent le déjeuner.

- Clôture des inscriptions : le 2 mai 2014.

Pour les demandes de prises en charge au titre de la formation continue auprès de votre organisme financeur ou de votre employeur, un devis peut vous être adressé.

Toute inscription multiple permet, dès la 2e inscription, de bénéficier d'une réduction de 10 %.

Bulletin d'inscription

A retourner à :
Observatoire des inégalités
Département formation
4 allée du Plessis
37000 Tours
Tel : 02 47 44 63 08
info-formation@inegalites.fr

- Souhaite s'inscrire à la formation organisée par l'Observatoire des inégalités.

- Envoie le paiement** correspondant à l'Observatoire des inégalités - Département formation – 4 allée du Plessis 37000 Tours (je coche mon moyen de paiement) :

o par chèque à l'ordre de l'Observatoire des inégalités
o par virement bancaire
o à réception d'une facture

En cas de difficultés, contactez-nous à l'adresse info-formation@inegalites.fr ou au 02 47 44 63 08.

*Champs obligatoires

Nom *

Prénom *

Fonction *

Employeur

Adresse *

Code postal *

Ville *

Téléphone *

Courriel *

Type de paiement *

- Chèque
- Virement bancaire
- Facture (sauf pour les particuliers)
- Autre :

Cette formation est-elle prise en charge par un organisme ? *

- Oui
- Non
- Ne sait pas

Cette formation est-elle prise en charge ? *

- Par un organisme collecteur de la formation professionnelle
- Par les pouvoirs publics
- Par une entreprise privée
- N'est pas prise en charge

Si la prise en charge est assurée par un organisme collecteur, merci d'indiquer ses coordonnées

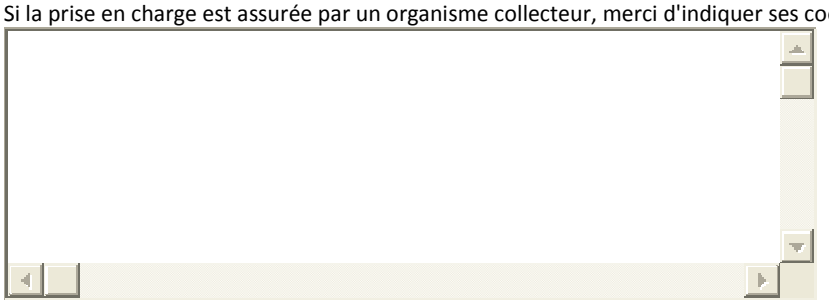

Si la prise en charge est faite par les pouvoirs publics l'est-elle par ?

- ☐ L'Etat
- ☐ Une collectivité locale
- ☐ L'Union européenne
- ☐ Autre

La prise en charge s'effectue-t-elle dans le cadre de ?

- ☐ Droit individuel à la formation
- ☐ Plan de formation
- ☐ Professionnalisation

Au reçu de votre inscription, l'Observatoire des inégalités vous adressera une confirmation écrite.

L'Observatoire des inégalités s'engage à vous informer de la non tenue de la formation au plus tard le 2 mai 2014 si le nombre de stagiaires n'était pas suffisant. En cas d'annulation de notre part, votre versement vous sera intégralement remboursé. Pour toute annulation du stagiaire formulée par écrit 10 jours avant la formation, les droits d'inscription, moins 10 % de frais de dossier, seront remboursés. Au-delà, aucun remboursement ne sera effectué et les frais seront dus en totalité.

Date : **Signature :**

****Détail des modalités de paiement** :

• Par chèque libellé à l'ordre de l'Observatoire des inégalités.

• Par virement bancaire auprès du Crédit coopératif, 4 rue des Tanneurs 37009 TOURS - Code banque : 42559, Code guichet :00026, N° compte : 21028247503, clé RIB : 78 - N° international : FR 76 -4255-9000-2621-0282-4750-378. Code BIC : CCOPFRPPXXX.

• Sur envoi d'une facture

* *enregistré sous le n° 24 37 02526 37 auprès du préfet de la région Centre*